





## CHAPITRE 9

«Bien que la mécanisation prenne une part de plus en plus importante dans les opérations d'exploitation, le personnel reste l'élément déterminant pour comprendre et mettre en œuvre les objectifs et méthodes de l'EFL. Pour que les employés puissent participer efficacement à la réalisation d'une exploitation à faible impact, il est indispensable qu'ils soient en bonne santé, suffisamment compétents pour mener à bien les tâches qui leur sont assignées et assez motivés pour travailler correctement.» (Code modèle FAO des pratiques d'exploitation forestière, 1996)



# **EMPLOI, QUALIFICATION ET FORMATION DU PERSONNEL**

## EMPLOI, QUALIFICATION ET FORMATION DU PERSONNEL

Quelques principes généraux doivent, chaque fois que possible, accompagner l'emploi:

- il faut favoriser les emplois stables, annuels et durables par rapport aux embauches précaires et à courte durée;
- le recrutement du personnel doit s'effectuer sur la base de profils de poste dûment réfléchis dans le cadre de l'organisation de l'entreprise;
- l'exploitation forestière demeurant un métier à haut risque, il est indispensable pour l'employeur de prêter une attention particulière aux questions de sécurité;
- tous les emplois et opérations forestières doivent être conformes aux normes internationales et à celles du Code du travail dans le pays concerné;
- les employeurs ne doivent affecter leur personnel qu'à des tâches adaptées à leur âge, aptitude physique, état de santé et qualifications professionnelles;
- la rémunération ne doit plus uniquement être basée sur la productivité; des stimulants financiers, par exemple un système de primes, doivent être proposés afin d'encourager le personnel à observer les règles de sécurité, de réduire les impacts nocifs, et de récupérer un maximum de bois d'œuvre;
- à qualification et compétence égales, priorité doit être donnée au personnel national par rapport au personnel expatrié, et au personnel local des localités avoisinantes par rapport au personnel d'autres régions.

Une des principales contraintes de l'exploitation forestière en forêt dense tropicale est le manque de personnel qualifié: maîtrise, techniciens ou ouvriers pour planifier, exécuter et superviser la récolte ainsi que la construction du réseau routier.

On constate également un déficit de capacité au niveau de l'encadrement et la gestion. Une importance particulière doit donc être portée par l'entreprise à la formation du personnel, à tous niveaux, afin de maintenir et accroître la capacité du personnel en:

- minimiser les dégâts causés à la forêt et l'environnement par une mise en œuvre effective et efficace de l'EFI;
- sensibiliser et former durablement le personnel aux impacts sociaux et environnementaux de l'exploitation;
- augmenter la productivité, qualité et sécurité du travail;

- diminuer les pertes à l'exploitation ainsi que les coûts directs et le prix de revient de l'exploitation.

Le moyen de formation le plus simple et le moins coûteux est la formation sur le tas dispensée par le personnel d'encadrement ou de maîtrise de l'entreprise. Dans la majorité des cas, il est nécessaire d'aller au-delà et de faire bénéficier, au moins pour certaines catégories d'emplois, de cours techniques sur les pratiques de l'EFI, à intervalle régulier, généralement annuel, et délivrés par des entreprises spécialisées. Des formations devraient être entreprises, en particulier dans les principaux domaines suivants:

Planification et inventaire:

- cartographie et SIG;
- reconnaissance des espèces et choix qualitatif;
- inventaire d'exploitation;
- localisation, implantation des routes et des ponts.

Utilisation et entretien des matériels:

- scies à chaîne;
- tracteurs à chenilles, pelles, niveleuses, etc...;
- tracteurs de débardage articulés sur pneus;
- matériels de transport et de roulage.

Méthodes et techniques d'exploitation et travaux associés:

- abattage contrôlé;
- débusquage et débardage soigneux;
- façonnage efficace;
- normes et mesures de sécurité au travail;
- contrôle, suivi et évaluation de l'exploitation.

Des modules pratiques de formation sur le terrain doivent être prioritairement organisés pour les équipes d'inventaire, d'abattage et d'extraction des bois.

Le personnel de terrain travaillant avec du matériel lourd (engins à chenilles ou à pneus) devra être spécifiquement formé aux techniques de sécurité opérationnelle ainsi qu'aux contraintes de travail en équipe. Ces formations permettent de mieux comprendre le rôle de chacun, de son interaction et ses responsabilités au sein de l'équipe.

Une formation à la prévention et au traitement des incendies et feux de forêt doit être obligatoire, à tous les niveaux de l'organigramme, de façon à ce que chacun connaisse son rôle en cas d'incendie dans les locaux ou en forêt.